

n° 31

Juillet 2012

# Quilly



*Bonnes  
vacances!*



# Atlantic Déco

20 route du Lac - 44260 SAVENAY

Décorateur

Entreprise de peinture - Ravalements de façades  
Revêtements de sols & murs - Parquets et stratifiés  
Stores intérieurs - Stores extérieurs - Films anti-UV et sécurité

Tél. 06 20 99 16 83 **HALL D'EXPO**

contact@atlantic-deco.fr www.atlantic-deco.fr

Neuf et Rénovation - Particuliers - Entreprises - Bureaux - Commerces - Hôtellerie...

Plomberie - Chauffage - Énergies Renouvelables  
Électricité - Appareils Ménagers

Service après-vente



Ets

# AGASSE

2 rue du Bois Joli - 44750 QUILLY

Tél. 02 40 88 14 32 - Fax 02 40 88 17 95

agasse.ets@wanadoo.fr - www.proxiconfort-agasse.fr



## COIFFURE MIXTE

*BUGEL Geneviève*

14 Grande Rue - 44750 QUILLY

Tél. 02 40 91 80 97



TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DES MARCHANDISES

06 09 86 80 13

56130 ST-DOLAY

## Crédit Mutuel

LA banque à qui parler

**BANQUE • ASSURANCES**

Ouvert : du mardi au samedi midi

Tél. 02 28 96 05 16 • Mail : 3602500@creditmutuel.fr  
15 place de l'Église • CAMPBON

**La Déco à Façon**  
Sophie ROBERT

Rideaux  
Coussins  
Tissus

sur mesure

ladeco.afacon@gmail.com 02.40.88.12.28

**Communication Visuelle**

affiche - brochure - calendrier - carte de visite  
charte graphique - dépliant - enseigne  
flyer - logo - marque-page - menu  
pochette à rabat - site internet...

**Lunéa**  
Infographie

06 83 21 72 72  
www.lunea-infographie.com

## SARL Entreprise ORAIN

Travaux agricoles  
Élagage Scie - Broyage

7 bis rte de Notre-Dame-de-Grâce  
44750 QUILLY

Tél. 02 40 88 14 29



## Entreprise de maçonnerie

CARRELAGE, DALLAGE, BRANCHEMENT TOUT-À-L'ÉGOUT  
NEUF ET RÉNOVATION

### C.J.M. S.A.R.L. Christian JOUIN

N° 31 - La Crochardais - 44750 QUILLY

Tél. 02 40 91 84 50 - Fax 09 70 61 08 96



## GENERALI

Solutions d'assurances

### Agence Jérôme Urvoy

• PARTICULIERS - PROFESSIONNELS •

10 bis bd Branly - 44260 SAVENAY

Tél. 02 40 56 93 44

savenay@agence.generalif.fr

www.generalif.fr/agence/savenay

N° Orias : 07 038 085



PROXIMITÉ  
DISPONIBILITÉ  
CONSEILS

## GARAGE LEGROS sarl

VENTE NEUF ET OCCASION  
MÉCANIQUE  
TÔLERIE - PEINTURE  
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES  
RECHARGE CLIMATISATION

26 RUE DE BRETAGNE - 44750 CAMPBON  
Tél. 02 40 56 55 78 - Fax 02 40 56 71 60  
gge.legros@wanadoo.fr

# Permanences des ÉLUS

2<sup>e</sup> semestre 2012  
de 10 h à 12 h

## Michel TILLARD

Maire, responsable de l'urbanisme

- 22 septembre 2012
- 27 octobre 2012
- 1<sup>er</sup> décembre 2012

## Marie-Paule GATTEPAILLE

1<sup>er</sup> adjoint, chargé par délégation  
du budget et des finances communales,  
du C.C.A.S., des affaires scolaires  
et culturelles

- 8 septembre 2012
- 29 septembre 2012
- 3 novembre 2012
- 8 décembre 2012

## Yves ORAIN

2<sup>e</sup> Adjoint, chargé par délégation  
des bâtiments communaux  
et des affaires sportives

- 1<sup>er</sup> septembre 2012
- 6 octobre 2012
- 10 novembre 2012
- 15 décembre 2012

## Gabrielle RECOULES

3<sup>e</sup> Adjoint, chargé par délégation du  
restaurant scolaire, de l'information et  
des salles communales :

- 25 août 2012
- 13 octobre 2012
- 17 novembre 2012
- 22 décembre 2012

## Jean-Michel SYLVESTRE

4<sup>e</sup> Adjoint, chargé par délégation  
de la voirie, des équipements  
et des espaces verts

- 15 septembre 2012
- 20 octobre 2012
- 24 novembre 2012
- 29 décembre 2012

# CONSEIL MUNICIPAL

## Le Conseil municipal du 20 février 2012 après avoir délibéré approuve :

- Le compte administratif 2011 – budget général :
  - Section de fonctionnement :  
Dépenses : 684 469,42€  
Recettes : 858 094,45€.  
Soit un résultat positif de 173 625,03€
  - Section d'investissement :  
Dépenses : 291 739,24€  
Recettes : 152 222,10 €  
Soit un résultat négatif de 139 517,14€  
**Les reports de l'exercice 2010** corrigent ces résultats :  
Section de fonctionnement : résultat positif total de 271 409,27€.  
Section d'investissement : résultat positif total de 39 112,54€
- Le compte de gestion 2011 – budget général :
- Le compte administratif 2011 – budget locaux communaux :
  - Section de fonctionnement :  
Dépenses : 11 002,25€  
Recettes : 43 673,80€.  
Soit un résultat positif de 32 671,55€
  - Section d'investissement :  
Dépenses : 35 683,27€  
Recettes : 36 284,45€  
Soit un résultat positif de 601,18€  
**Le report de l'exercice 2010** corrige ces résultats :  
Uniquement en Section d'investissement : résultat négatif total de 31 742,57€.
- Le compte de gestion 2011 – budget général locaux sociaux
- La réalisation des travaux d'extension du câblage informatique de l'accueil périscolaire pour un montant de 843,00 € HT par la société ECR technologie de Pontchâteau.
- L'acquisition de panneaux de villages complémentaires et de plaques de numéros manquants pour un montant de 222,00 € HT auprès de la société Léone Signalisation de Vertou (LA).
- La réalisation du diagnostic immobilier obligatoire (plomb, énergie et amiante) pour la vente de l'ancienne mairie pour un montant de 254,18 € HT auprès de la société ABC Immodiag de Saint-Nazaire (44600).
- L'achat de livres pour la bibliothèque auprès de l'imprimerie Apostrophes de Savenay (44260) pour un montant de 367 € HT permettant de clôturer le crédit affecté au budget 2011.
- L'attribution d'une indemnité de chaussures de 32,74 € attribuée deux fois par an aux agents techniques ainsi qu'une indemnité d'équipement d'un même montant (vu les décrets n°60-1302 et 74-720 modifiés et l'arrêté ministériel du 31 décembre 1999).
- L'attribution d'une indemnité de petit équipement de 32,74 € attribuée deux fois par an aux ATSEM et aux agents d'entretien titulaires (vu les décrets n°60-1302 et 74-720 modifiés et l'arrêté ministériel du 31 décembre 1999).
- La modification du règlement des salles municipales sur deux points :

# CONSEIL MUNICIPAL

- Article 6 : permettant la mise en place d'un état des lieux pour les associations,
- Article 8 : permettant d'éviter les nuisances liées à des débordements sur les horaires autorisés.

## Le Conseil municipal du 19 mars 2012 après avoir délibéré approuve :

- L'affectation des excédents de fonctionnement de l'exercice 2011 sur le budget général 2012 comme suit :
  - report de fonctionnement à l'article 002 : 226 409,27 €
  - report en section d'investissement à l'article 1068 : 45 000,00 €.
- L'augmentation de 2,5% des taux d'imposition 2012, soit :
  - Taxe d'habitation : 17,92 %
  - Taxe Foncière « Bâti » : 18,17 %
  - Taxe Foncière « Non Bâti » : 46,86 %
- Le budget primitif « principal » 2012
  - Section d'exploitation :
    - Dépenses : 1 063 967,00 €
    - Recettes : 1 063 967,00 €
  - Section d'investissement :
    - Dépenses : 355 345,44 €
    - Recettes : 355 345,44 €
- La participation 2012 de la commune au contrat d'association avec l'école Sainte-Thérèse pour un coût moyen de 584,80 € par élève soit une participation totale de 21 638 €.
- La participation 2012 de la commune au budget CCAS pour un montant de 5 000 € à inscrire à l'article 657362 du budget principal.
- L'affectation des excédents de fonctionnement 2011 du budget locatifs sociaux vers le budget 2012 pour un montant de 326 711,55 € (inscription en report d'investissement à l'article 1068).
- L'intervention de la FDGDON 44 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Loire Atlantique) deux fois par an pour contrôler la population des rongeurs aquatiques.
- L'adhésion 2012 à l'association des Maires de la région Ouest de Loire-Atlantique pour un montant de 23 €.
- L'adhésion 2012 à l'Association Fédérative Départementale des Maires de Loire-Atlantique pour un montant de 294,50 €.
- Les travaux de modification du système de gestion du chauffage du restaurant scolaire auprès de la société ECR de Pontchâteau pour un montant de 2 991 € HT. Le tarif comprend la mise en place d'une horloge annuelle avec thermostat d'ambiance et la formation de l'agent technique sur le dispositif (la gestion du chauffage se faisant jusqu'à présent par Minitel).

- L'acquisition de deux étagères à roulettes avec signalisation à la bibliothèque pour un montant de 1 139 €.
- L'acquisition d'un nouveau taille-haie pour le service technique en remplacement de l'ancien en très mauvais état pour un montant de 549 €.
- L'inventaire des zones humides tel que présenté par le cabinet E.F. Etudes de Bouguenais et réalisé en partenariat avec le groupe de travail communal et la Communauté de communes Loire et Sillon (voir article détaillé dans ce bulletin).
- Le lancement de la nouvelle étude du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal conformément aux articles L 123-1 et suivants, R 123-1 et suivants du code de l'urbanisme (Cf Flash Info de avril 2012).

## Le Conseil municipal du 16 avril 2012 après avoir délibéré approuve :

- Les subventions 2012 accordées aux associations (voir article dans le présent bulletin).
- Le remplacement des lanternes défectueuses ainsi que l'acquisition de lanternes neuves dans le bourg suivant l'étude relative à l'éclairage public réalisée par le SYDELA.
  - Le coût de cet achat s'élèvera comme suit :
    - Remplacement de 8 lanternes pour un coût unitaire de 108 € HT soit un total de 864 € HT,
    - Acquisition de 3 lanternes neuves pour un coût unitaire de 258 € HT soit un total de 774 € HT.
- L'acquisition d'un kit de reliure pour la tenue des registres communaux suivant le décret n° 2010-783 du 8 juillet 2010 pour un montant de 353 € HT.
- L'acquisition de deux caissons de meuble haut pour compléter l'aménagement de l'accueil périscolaire pour un montant de 404 € TTC auprès de l'entreprise MILLET de Guenrouët.
- L'acquisition d'un espalier et d'un banc pour équiper la salle de motricité de l'école maternelle pour un montant de 451 € HT auprès de la Société Wesco.
- L'acquisition d'un lit enfant pour l'infirmerie de l'école pour un montant de 215 € HT auprès du magasin Sésame de Pontchâteau.
- L'attribution à la Société Linéa Architecte d'Ancenis du marché de travaux d'aménagement paysager de l'ilôt mairie/école :
  - Tranche ferme comprenant les études préalables, les scénarios, le pré-avant projet pour un montant de 6 800 €.
  - Tranche conditionnelle comprenant la maîtrise d'œuvre pour un montant de 9 020 €.
- La réalisation des travaux de rénovation des salles communales :

# CONSEIL MUNICIPAL

- Remplacement des dalles du plafond de la salle annexe pour un montant de 1791€ HT auprès de l'Entreprise Violin de Campbon.
- Acquisition de dalles neuves phoniques pour le plafond de la salle Roger Plissonneau pour un montant de 3149€ HT auprès de l'entreprise Violin de Campbon.
- La création d'un emploi saisonnier au service technique.
- La modification du périmètre géographique de la zone de développement éolien suite à la proposition du département.

## Le Conseil municipal du 21 mai 2012 après avoir délibéré approuve :

- L'augmentation de 2,11 % au 1<sup>er</sup> juillet 2012 des loyers de tous les logements communaux excepté le T3 du Bois Joli (son prix au m<sup>2</sup> étant plus élevé que les autres).
- L'augmentation de 2,11 % de la redevance d'occupation de la salle paroissiale.
- La consultation pour le marché de travaux PAVC 2012 ainsi que la demande de subvention départementale dans le cadre du fonds de développement solidaire.
- L'attribution à l'entreprise Atlantic-déco de Savenay du marché de travaux de peinture de la salle polyvalente pour un montant de 12004€ TTC.
- L'acquisition de mobilier urbain pour un montant de 1000€ HT (deux tables de pique-nique pour le jardin du Clos Guerrioux et un cendrier extérieur pour les abords de l'école).
- Le reversement à l'association « les Amis de Planté » du solde des travaux de restauration de la Chapelle de Planté pour un montant de 5768€.
- L'acquisition de six panneaux de sécurité pour limiter la vitesse de circulation dans les villages de l'Audrenais, la Rénaïs et la Crochardais pour un montant de 1386€ HT auprès de la société Léone Signalisation.
- La désignation des jurés d'assises de la Loire-Atlantique 2013 après tirage au sort. Sont désignés, Messieurs HAUGMARD Michel, BREUREC Samuel et Madame RETIF Marie-Laure.

## Le Conseil municipal du 18 juin 2012 après avoir délibéré approuve :

- L'attribution du marché relatif à la fourniture des repas au restaurant scolaire à la société Restoria d'Angers pour un montant de 2,32€ HT le repas.
- L'augmentation de 2 % du prix du repas au restaurant scolaire pour l'année 2012/2013 soit 3,30€. Cette

augmentation tient compte du coût global du service de restauration scolaire (coût du repas, frais de personnel, fluides,...).

- L'attribution du marché relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme au cabinet Ouest'Am de Saint-Herblain pour un montant de 24586€ HT.
- La dépense d'investissement relative à l'élaboration du PLU comme suit :
  - Mission du Cabinet d'études : 24500€
  - Frais divers (publicité, reproduction) : 2000€
  - Enquête publique : 2000€

Un soutien financier sera sollicité auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation générale de décentralisation.

- L'attribution du marché relatif à l'étude du schéma directeur d'assainissement pluvial au cabinet EGIS-EAU de Nantes pour un montant de 17075€ HT.
- La dépense d'investissement relative à l'étude du schéma directeur d'assainissement pluvial comme suit :
  - Mission du cabinet d'études : 17075€
  - Frais divers (publicité, reproduction) : 1000€
  - Enquête publique : 2000€

Un soutien financier sera sollicité auprès du Conseil général à hauteur de 30% soit 6000€ ainsi que de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 50% soit 10000€.

- La désignation d'un avocat pour défendre les intérêts de la commune suite à la requête que Madame Yvette Fourage a déposée devant le Tribunal Administratif de Nantes relative à deux arrêtés municipaux lui portant attribution du régime indemnitaire.
- La régularisation de la décision modificative n°1 présentée au Conseil municipal du 21 mai 2012 à inscrire à l'article 10259 « reprise sur don en capital ».
- Le renouvellement du contrat de maintenance du parc téléphonique de la mairie, de l'école publique, et de l'accueil périscolaire auprès de la société Nextiraone pour un montant de 320€ HT par an.
- Le maintien du taux de cotisation actuel de la commune attribué au COS44.
- La réalisation d'un relevé topographique « rue de la Perrière » par le cabinet de géomètres BCG de Savenay pour un montant de 972€ HT dans le cadre de l'aménagement de l'îlot Mairie/groupe scolaire.
- Le transfert du modulaire de l'école primaire situé dans la cour de l'ancienne mairie vers le groupe scolaire par la société Locatrading de Saint-Nazaire pour un montant de 2193€ HT.

Un architecte devant être mandaté pour la réalisation du dossier de permis de construire, le déplacement sera sans doute réalisé en janvier 2013.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2012

ADAR	Orvault	1 500,00 €
Musique et Danse en Loire-Atlantique	Orvault	1 571,96 €
ADMR	Guenrouët	850,00 €
ADT Pôle Atlantique Saint-Nazaire	Saint-Nazaire	305,80 €
A.S. Brivet	Quilly	400,00 €
ADICLA	Nantes	189,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Campbon	415,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Guenrouët	550,00 €
CAUE de Loire-Atlantique	Nantes	96,00 €
Gym Tonique	Quilly	400,00 €
Halte garderie Familles rurales	Campbon	3 000,00 €
Halte garderie Les Lutins	Savenay	1 000,00 €
Centre Aéré Les Galopins	Guenrouët	750,00 €
La Main Ouverte	Ste Anne/Brivet	150,00 €
Animation sportive cantonale		76,56 €
Animation sportive Départementale	Nantes	765,60 €
Les P'tits Dynamiques de Quilly	Quilly	3 000,00 €
Pause Musique	Nantes	496,00 €
Terre à Vie	Quilly	99,35 €
Association sportive Gabriel Deshayes	Saint-Gildas-des-Bois	231,00 €
Boxing club	Campbon	500,00 €
Coopérative scolaire	Quilly	1 918,00 €
ADIL de Loire-Atlantique	Nantes	295,49 €
Secours catholique de Loire-Atlantique	Nantes	150,00 €
Restos du Cœur de Loire-Atlantique	Nantes	624,00 €
Croix Rouge Française	Blain	200,00 €
UNC Quilly	Quilly	100,00 €
Fondation du Patrimoine	Nantes	100,00 €
	<b>Total</b>	<b>19 733,76 €</b>

## CALENDRIER DES FÊTES 2012

Août	25	Concours de Pétanque	Les Boules Dog's
	15	Rallye vélos en famille	Les Amis de Planté
Sept.	15	Loto	Les Chasseurs
	22	Pique-nique	West-Country
Octobre	3	Loto	Les Amis Réunis
	6	Repas	Comité des fêtes
	27	Loto	AS Brivet
Nov.	3	Loto	Les Tréteaux
	10	Soirée	APEL Ste Thérèse
	21	Repas des Aînés	La Municipalité
Déc.	28	Loto	Les Amis de Planté
	9	Animation de Noël Marché de Noël	Les P'tits Dynamiques
	14	Spectacle des enfants	Ecole Ste Thérèse
	21	Goûter de Noël	Amicale Laïque

NOS VILLAGES FONT  
LA FÊTE

25 août La Haie  
1<sup>er</sup> septembre Le Bois joli  
8 septembre Les Quatre Routes  
8 septembre A l'Est de Quilly



# INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Estuaire de la Loire demandait à chaque commune de réaliser un inventaire des zones humides et des cours d'eau. La Communauté de communes Loire et Sillon avait alors confié l'étude au cabinet E. F Etudes de Bouguenais.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 19 mars 2012, a validé les résultats et la cartographie de l'inventaire des zones humides et des cours d'eau réalisés par le bureau d'études EF Etudes et le groupe de travail communal suivant la méthodologie validée par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Estuaire de la Loire.

Par ailleurs, le Conseil municipal s'est engagé à ce que les zones humides inventoriées soient intégrées dans le prochain PLU de la commune conformément à la préconisation du SAGE Estuaire de la Loire.

## RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR LA COMMUNE DE QUILLY

### Les cours d'eau

<b>Cours d'eau</b>	<b>Linéaire</b>
<b>BD Topo Hydro</b>	<b>26,1 km</b>
<b>CE supprimé</b>	<b>0,1 km</b>
<b>CE ajouté</b>	<b>5 km</b>
<b>Total CE</b>	<b>31 km</b>
<b>m/ha</b>	<b>17,5 m/ha</b>

L'inventaire des cours d'eau sur la commune de Quilly fait apparaître 31 km de cours d'eau, soit 17,5 m/ha sur la commune.

### Les zones humides

Tableau de la typologie du SAGE

Typologie SAGE	Surface des ZH (ha)	% des ZH
<b>Herbacées (prairies humides)</b>	<b>371,2</b>	<b>84,3 %</b>
<b>Petits lacs, mares,...</b>	<b>20,0</b>	<b>4,5 %</b>
<b>Peupleraies</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1 %</b>
<b>Zones humides aménagées</b>		
<b>Diverses</b>	<b>19,6</b>	<b>4,5 %</b>
<b>Zones humides boisées</b>	<b>29,1</b>	<b>6,6 %</b>
<b>Total</b>	<b>440,1</b>	<b>100,0 %</b>

L'inventaire des zones humides sur la commune de Quilly fait apparaître 440 hectares de zones humides, soit 25 % de la commune (superficie totale : 1767 ha).

## ADSL

Le développement numérique, permettant de couvrir les 153 zones d'ombre du territoire avec un débit minimum de 2Mb/s, a été pris en compte par le Conseil général de Loire-Atlantique qui en assurera la maîtrise d'ouvrage; ainsi que par le SYDELA (syndicat d'énergie de Loire-Atlantique) qui sera le maître d'œuvre.

Le coût de cette opération, dont les travaux seront étalés sur 3 ans, est estimé à 27 M€, dont 18M€ financés par le Conseil général et 9M€ par le Sydela.

Quilly étant classé en 5<sup>e</sup> position sur la liste des zones concernées, les travaux sont envisagés pour le 1<sup>er</sup> semestre 2013.



# RESTAURATION SCOLAIRE MUNICIPALE — ANNÉE 2012/2013

## RAPPEL DE FONCTIONNEMENT

Ce service, à la disposition des deux écoles de la commune, représente un coût pour la collectivité car la Municipalité prend en charge une partie du prix de revient du repas.

Afin de pouvoir gérer au mieux la quantité de repas commandés et en limiter le gaspillage, la Commission « restaurant scolaire », avec l'accord du Conseil Municipal, a mis en place depuis un an un nouveau système de réservation qui permet d'avoir le choix de réserver les repas à l'année ou à la semaine.

**Toutes les inscriptions et les absences doivent s'effectuer en mairie :**

### ■ La réservation à l'année

Ce mode d'inscription concerne les enfants qui déjeunent tous les jours ou à des jours fixes tout au long de l'année.

L'inscription s'effectue sur une fiche annuelle. La mairie doit être avertie de tout changement pouvant survenir au cours de l'année (en cas d'absence non signalée, le repas est facturé).

### ■ La réservation à la semaine

Ce mode d'inscription concerne les enfants qui déjeunent régulièrement ou ponctuellement mais dont les présences ne peuvent être planifiées sur l'année.

L'inscription s'effectue sur un ticket à remettre à l'enseignant le jeudi à 9 h 00 pour la semaine suivante.

### ■ Les imprévus

En cas d'imprévu, des repas pourront cependant être servis aux enfants dont la famille aura prévenu la mairie la veille avant 9 h 30 (ou le vendredi pour le lundi et le mardi pour le jeudi).

### ■ Les absences

Toute absence prévue doit être signalée en mairie au plus tard la veille avant 9 h 30 (ou le vendredi pour le lundi et le mardi pour le jeudi).

En cas de maladie, il est rappelé que l'absence doit être signalée auprès de l'accueil de la mairie **avant 9 h 30 pour une absence le jour même.**

En cas d'absence non signalée ou si le délai n'est pas respecté, le repas sera facturé.

### ■ Tarif

Le prix du repas pour l'année scolaire 2012/2013 est de 3,30€.



## LES MENUS

Suite à un nouvel appel d'offre, la société Restoria d'Angers a été retenue pour assurer la fourniture des repas.

Les menus sont disponibles sur le site internet [www.radislatoque.fr](http://www.radislatoque.fr). Pour les visualiser rien de plus simple, il vous suffit de créer votre compte et vous accéderez à toutes les informations relatives au restaurant scolaire de Quilly :

- les menus de la semaine,
- les animations et menus à thèmes,
- selon les périodes, les jeux et/ou les concours proposés.

## BIBLIOTHÈQUE

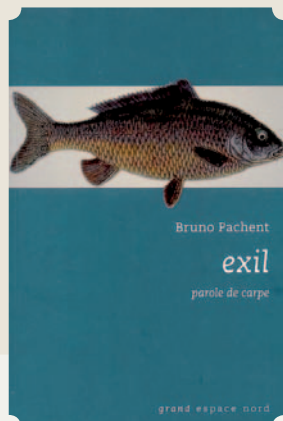
### Animation jeux

L'animation jeux qui s'est déroulée le **mercredi 20 juin dernier** à la bibliothèque a rencontré un franc succès. Une animatrice de la ludothèque de Savenay a proposé aux jeunes différents jeux auxquels ils n'avaient pas l'habitude de jouer.

# JEUX DE SOCIÉTÉ

### L'eau au fil des mots

À l'occasion de Lecture et Musique en Loire et Sillon, venez découvrir le **dimanche 7 octobre à 11 heures** à la chapelle de Planté, le livre de Bruno Pachent : Exil, parole de carpe.



### La semaine du goût

La prochaine animation de la bibliothèque sera la semaine du goût.

Celle-ci se déroulera **du 15 au 21 octobre prochain.**

Vous pourrez découvrir à cette occasion différents documents sur la cuisine du monde.





# TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE PLANTÉ

La chapelle de Planté, édifice rural qui a souffert des aléas de l'histoire, apparaissait meurtrie par une succession d'interventions qui ont altérées son caractère architectural original: aspect très rigide des couvertures, enduit extérieur au mortier de ciment, disparition des entrants de charpente.

En juillet 2007, une visite des lieux avait démontré que rien n'apparaissait irrémédiable ou irréversible.

Le projet proposé avait alors présenté l'intérêt de rendre à la Chapelle son caractère architectural par des interventions techniques ciblées et pertinentes adoptant des principes s'inspirant d'une légitimité historique.



Avant travaux



Après travaux

## État récapitulatif des financements

DEPENSES		RECETTES	
Lot 1. Maçonnerie	44 965,00 €	État	20 000,00 €
Lot 2. Charpente	11 016,24 €	Département	44 000,00 €
Lot 3. Couverture	32 348,21 €		
Lot 4. Menuiserie	3 531,16 €	Fondation du Patrimoine (subvention)	20 000,00 €
Lot 5. Peinture	1 224,00 €	Fondation du Patrimoine (souscription)	6 118,23 €
Lot 6, Ferronnerie	4 840,00 €		
Frais d'Architecte	11 790,07 €	Association « Les Amis de Planté »	30 000,00 €
APAVE - Contrôle SPS	4 860,13 €		
Branchement ERDF	1 128,97 €		
<b>Total des dépenses</b>	<b>115 703,78 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>120 118,23 €</b>

La commune a mandaté une partie des charges en dehors de l'aide accordée par l'association. Compte tenu du solde de financement, 5 768 € ont été reversés à l'Association « Les Amis de Planté ».

Les travaux des tranches 1 et 2 se sont soldés par l'abattage des peupliers le long de l'étang afin d'anticiper sur une possible catastrophe, un arbre étant en effet tombé lors des tempêtes.



## ÉLABORATION DU PLU

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence paru dans la presse, quatre bureaux d'étude ont formulé des propositions. Les propositions ont été enregistrées par la Commission d'ouverture des plis puis adressées à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) qui a pour mission d'apporter une aide pour l'analyse des offres, la décision finale appartenant aux membres du Conseil Municipal.

Suite à l'audition des différentes agences, le Cabinet OUEST AM de Saint-Herblain a été retenu pour accompagner la Municipalité dans l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme.

La dépense sur ce programme d'investissement s'articule comme suit :

<b>Mission du cabinet</b>	<b>24 500 €</b>
<b>Frais divers (publicité, reproduction...)</b>	<b>2 000 €</b>
<b>Enquête publique</b>	<b>2 000 €</b>

Afin de contribuer au financement de cette étude, un soutien financier de l'Etat sera sollicité dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation.

Selon le calendrier prévisionnel, la Municipalité espère que l'étude sera finalisée fin 2013.



## ASSAINISSEMENT PLUVIAL

La commune de Quilly a lancé un appel d'offres pour la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement pluvial comprenant une étude hydraulique sur tout le territoire communal afin de prendre en compte les contraintes inhérentes à la gestion des eaux de ruissellement dans son urbanisation actuelle et de les intégrer dans les futures extensions.

Cette étude permettra de ne plus avoir à gérer les problèmes pluviaux au coup par coup, mais d'une manière globale et cohérente. Elle permettra également au Préfet (via la Police de l'Eau) de valider les principes d'aménagement retenus en fonction de l'aspect qualitatif et quantitatif de l'effluent pluvial dans le respect de ladite loi.

Le schéma directeur d'assainissement pluvial sera complété par :

- l'élaboration d'un zonage d'assainissement pluvial,
- un règlement d'assainissement pluvial,
- la régularisation des réseaux d'assainissement pluvial existant.

Cette étude, obligatoire dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan local d'urbanisme de la commune, permettra de vérifier l'évolution maximale de l'urbanisation du territoire communal et indiquera les secteurs où des restrictions d'imperméabilisation sont à envisager ou au contraire à développer sans aggraver la situation existante.

Six bureaux d'études ont formulé des propositions. Après analyse des offres, la société EGIS-EAU de Nantes a été retenue pour un montant de 17 075,00 € HT.

La dépense sur ce projet d'investissement s'articule comme suit :

- Mission du cabinet d'étude : 17 075 €
- Frais divers (publicité, reproduction : 1 000 €
- Enquête publique : 2 000 €

Afin de contribuer au financement de cette étude, un soutien financier sera sollicité auprès du Conseil général dans le cadre du contrat de territoire à hauteur de 30 % ainsi que de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 50 %. Le reste, soit 20 %, restera à la charge de la commune.

## SÉCURITÉ DANS LES VILLAGES CRÉATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION PAR LES ENFANTS DES ÉCOLES

Suite aux plaintes de riverains relatives à la vitesse excessive dans les villages, la Municipalité a décidé d'installer des panneaux de signalisation pour préserver la sécurité de nos enfants.

Afin de sensibiliser le maximum de monde à cette démarche, les élus ont souhaité intégrer à ce projet les enfants de la commune en collaboration avec les enseignants des deux écoles.

Les deux classes de l'école Sainte-Thérèse ainsi que 4 classes de l'école publique ont élaboré chacune une maquette sur les dangers liés au non respect des limites de vitesse.

Les six dessins ont été reproduits à l'identique sur des panneaux de signalisation par la société Léone Signalisation de Vertou.

Ces pancartes ont été implantées et seront interchangeables épisodiquement dans les villages de la Rénaïs, la Crochardais et l'Audrenais.

Afin de présenter le projet finalisé et de remercier tous les enfants, un goûter leur a été offert à la salle polyvalente le lundi 2 juillet 2012.



# ÉCOLE PUBLIQUE



Atelier d'Yvon Labarre



La fabrication de fromage de chèvre

L'année scolaire 2011-2012 est terminée; nous en retenirons, pêle-mêle, les moments forts:

- la visite de l'atelier du peintre Yvon Labarre à Lavau,
- les échanges avec les correspondants,
- la journée au Hangar à Bananes et la visite de l'Éléphant,
- la chorale,
- la fabrication de fromage de chèvre,
- la venue de personnes aveugles et l'intervention sur la discrimination,
- la journée art,
- la sortie à Bréal sous Montfort,
- la vente de nos plantations,
- les journées sécurité routière...



Tous ces événements ont été appréciés par les élèves qui en gardent un très bon souvenir!

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée.

Bonnes vacances à tous!!



Au Hangar à Bananes

## Communiqué de la mairie :

Un certain nombre d'enfants sont présents devant l'école 1/2 heure avant l'ouverture le matin et le midi.

L'école publique ouvre ses portes à 8h50 le matin et à 13h05 ou 13h35 l'après-midi selon la classe. Par conséquent, nous vous rappelons que vos enfants sont sous votre responsabilité avant ces horaires et non sous celle de l'école ou de la Municipalité.



Les semis



Sécurité routière



La journée art





## ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

L'équipe enseignante de l'école Sainte-Thérèse verra un changement de direction à la rentrée 2012/2013. En effet, M<sup>me</sup> Roselyne Grantais Roué prendra la direction du site à compter de la rentrée prochaine. Après deux années d'étroite collaboration avec Monsieur Delgado, directeur de l'école Sainte-Marie de Guenrouët, M<sup>me</sup> Grantais Roué assurera les fonctions de chef d'établissement.

L'équipe pédagogique reste inchangée. M<sup>me</sup> Anne-Cécile Bénard en classe de Maternelle-CP, M<sup>me</sup> Roselyne Grantais Roué en classe de CE-CM et M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Lebeau, enseignante spécialisée pour l'aide aux enfants en difficultés scolaires. L'année 2011-2012 a vu de nombreux projets se réaliser notamment en lien avec le thème d'année sur l'Afrique.

Au mois d'octobre, la soirée du Goût et une initiation pétanque avec une association de Quilly, la fête de Noël avec cette année un spectacle offert aux enfants. En arts visuels, la fabrication de masques africains. Une formation aux gestes premiers secours dispensée par un pompier professionnel. À Pâques, une chasse aux œufs a été organisée dans l'école. Les enfants du CP au CM2 ont pu découvrir la nouvelle piscine de Savenay. Deux sorties scolaires ont été organisées : la première au Safari parc de Port-Saint-Père où les enfants ont pu approcher les animaux étudiés tout au long de l'année. Une seconde en lien avec l'histoire des Arts au Calvaire de Pontchâteau.

### Les horaires

Les horaires de l'école restent inchangés : 9h00-12h15 le matin et 13h30-16h30 l'après-midi, tant pour les élèves de maternelle que pour ceux du primaire.

### Inscriptions

Il est toujours possible d'inscrire un élève à l'école Sainte-Thérèse. Si vous êtes intéressé par un enseignement familial en petits groupes, n'hésitez pas à prendre contact avec la direction qui pourra vous présenter le fonctionnement et le projet éducatif de l'établissement.

**Contact :** Tél. 02 40 88 14 34 / Mail : [ecole.therese.quilly@free.fr](mailto:ecole.therese.quilly@free.fr)

### OGEC

L'association OGEC a pour mission de gérer l'école dans son fonctionnement économique et financier, d'employer le personnel et de veiller à la préservation et l'entretien des locaux mis à disposition de l'école par la fondation de la providence qui en est propriétaire. Actuellement, elle est en plein travail de rénovation de l'école en lien avec le directeur et l'équipe enseignante. Ce travail consiste, dans un premier temps, à rénover un local inutilisé jusqu'à présent pour faire des sanitaires neufs qui seront opérationnels courant 2013. La rénovation des classes et la fabrication d'une salle de motricité/sieste se fera dans la continuité. Pour financer ce projet, nous avons mis en vente la grande maison rose sur une parcelle de terrain d'environ 700m<sup>2</sup>, et pour le reste nous comptons sur une aide du fond de solidarité FONDEC.

### APEL

L'APEL est l'association des parents d'élèves de l'enseignement libre. L'APEL a un rôle d'accueil des nouvelles familles, d'information, de conseil, d'animation et de représentation.

L'association organise tout au long de l'année des animations (loto, fête de Noël, kermesse...) dont les bénéfices permettent d'acheter du matériel pédagogique ou de financer des sorties. Pour la rentrée 2012/2013, ce sont des jeux d'extérieur, des jeux de sable, des vélos et des trottinettes qui sont offerts à l'école.

L'APEL a aussi participé au financement de la sortie scolaire au parc Planète Sauvage et à la visite du Calvaire de Pontchâteau.

L'APEL remercie tous les parents bénévoles qui apportent leur aide au cours des différentes manifestations.

Elle remercie aussi Monsieur Delgado qui a pris en charge la direction de l'école pendant deux années, permettant ainsi à l'école de perdurer.

## ASSOCIATION LES P'TITS DYNAMIQUES

À l'occasion de son assemblée générale qui a eu lieu le 8 juin dernier, l'association Les P'tits Dynamiques a pu informer les parents présents des changements pour l'année 2011, avec en gros plan le nouveau local mis à disposition par la mairie.

Le bureau connaît des changements, avec deux départs, M<sup>me</sup> BERGAOUI et M<sup>me</sup> PETITEAU que nous remercions pour leur implication et leur travail. Nous accueillons avec plaisir trois nouveaux membres Laurence JAGOT, Manuella FAUVEAU et Aline, bienvenue parmi nous!

À noter pour les parents : l'accueil des enfants se fera à partir de la rentrée de septembre jusqu'à 19h00, les tarifs 2012-2013 sont inchangés.

Bonnes vacances à tous, et à la rentrée.

## NOUVEAU À QUILLY



## PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

La protection judiciaire de la jeunesse (Ministère de la justice et des libertés) de la Loire-Atlantique et de la Vendée, recherche des personnes ou des familles pour accueillir à leur domicile des adolescents de 13 à 18 ans.

Cet accueil de jeunes en difficultés a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle, en coordination avec une équipe éducative qui assure un soutien continu.

Une indemnisation est attribuée au titre de collaborateur occasionnel de l'Etat.

### Contact :

E.P.E Loire-Atlantique - Vendée  
27, rue Arthur Honegger - 44400 Rezé  
Tél. 02 40 35 69 30 - Fax : 02 51 72 03 48  
Mail : fae.reze@justice.fr

## IMMATRICULATION D'UN VEHICULE

### Vous avez changé d'adresse

#### Comment effectuer vos démarches ?

- **Par Internet** uniquement si votre véhicule possède la nouvelle immatriculation (2 lettres - 3 chiffres - 2 lettres) sur [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr) « le compte personnel pour effectuer des démarches en ligne ».
- **Par courrier** adressé à la préfecture de votre choix (ou sous-préfecture).
- **Sur place** aux guichets dans la préfecture de votre choix (ou sous-préfecture).

## VOULEZ-VOUS DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL THÉRAPEUTIQUE POUR LES ADULTES ?

Le Service d'Accueil Familial Thérapeutique Adultes (SAFTA) recrute des familles d'accueil à temps plein pour accueillir à leur domicile des personnes adultes. Les patients, dont l'état mental est stabilisé, ne relèvent plus d'une hospitalisation en psychiatrie mais ne possèdent pas une autonomie suffisante pour vivre seuls.

Ils sont pris en charge en famille d'accueil, au nombre de 86, pour l'ensemble du département.

Les familles collaborent et bénéficient d'un soutien rapproché des équipes médico-psychologique du service. Elles sont employées,

sous contrat de droit public par le syndicat inter-hospitalier, avec salaire, indemnisation pour frais, formation continue, congés.

### Contact : S.I.S.M.L.A.

Service d'Accueil Familial Thérapeutique  
Immeuble Horizon  
12, rue Gaëtan Rondeau - 44200 NANTES  
Tél. 02 40 48 65 28 - Mail : aft-adultes@sismla.fr

# L'APPEL À PROJETS JEUNES « MIEUX VIVRE EN MILIEU RURAL »

La **Mutualité Sociale Agricole (MSA) Loire-Atlantique - Vendée** lance l'édition 2012-2013 de l'Appel à projets jeunes « Mieux vivre en milieu rural ».

Ce concours a pour but d'offrir aux jeunes, notamment du milieu rural, la possibilité de participer à l'amélioration de leur qualité de vie et de celle des autres habitants. Il permet aux jeunes d'obtenir une bourse afin de concrétiser leurs idées et voir se réaliser leurs projets.

## à qui s'adresse l'appel à projets jeunes ?

Il s'adresse à des groupes composés au minimum de trois jeunes âgés **de 13 à 22 ans** et résidant sur les départements de Loire-Atlantique ou de Vendée (affiliés ou non à la MSA).

## Quels peuvent être les domaines de l'action ?

- Culture et arts.
- Solidarité et citoyenneté.
- Santé et activités physiques ou sportives.
- Démarches innovantes et thématiques inexplorées.

### Calendrier

**8 novembre**

Date limite de dépôt des dossiers  
Novembre / décembre 2012

Sélection des dossiers par le jury départemental  
et remise des prix au niveau départemental.

**Début 2013**

Le jury national sélectionnera 16 projets

**Février / mars**

Les lauréats seront invités à la cérémonie  
de remise des prix au Salon International de  
l'Agriculture.

## Comment sont sélectionnés et primés les projets ?

### → Sélection Départementale :

Après sélection des dossiers, une commission départementale composée d'élus de la MSA Loire-Atlantique - Vendée attribue un prix pouvant aller de 300 € à 1 000 €.

### → Sélection Nationale :

Parmi les projets primés au niveau départemental, les deux premiers de chaque département (Loire-Atlantique et Vendée) pourront concourir au niveau national et recevoir une bourse supplémentaire pouvant aller de 1 550 € à 2 500 €.

## Comment participer ?

Un dossier de candidature est à remplir et à retourner à la MSA **avant le 8 novembre 2012**. Le règlement et le dossier de candidature sont à télécharger sur le site internet de la MSA :

[www.msa44-85.fr](http://www.msa44-85.fr)

## Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter :

Hélène BESSEAU : Correspondant Projets Jeunes

Tél. 02 40 41 39 91

Mail : [besseau.helene@msa44-85.msa.fr](mailto:besseau.helene@msa44-85.msa.fr)



## JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Angelika, jeune allemande, recherche une famille à partir du mois de septembre 2012 pour un semestre. Elle fait partie d'un club de théâtre, aime beaucoup la lecture et cuisiner. Elle aime énormément les animaux ! Mariana, jeune colombienne et passionnée par la France arrivera à partir de septembre aussi pour un séjour de 4 mois et elle attend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

### Renseignements :

[CEI-Centre Echanges Internationaux](http://CEI-Centre Echanges Internationaux)

Chantal Hervouet/Bouguenais :

Tél. 02 40 65 34 27/06 83 78 08 53

Bureau Coordinateur CEI :

Tél. 02 99 20 06 14





**Assurances - Banque**

**24/24H**

au N° Vert gratuit depuis un poste fixe  
**0 800 034 033**

13 rue de Nantes - 44260 SAVENAY  
**Tél. 02 40 56 93 73 - Fax 02 40 56 96 09**

**HYPERU SAVENAY**

DU LUNDI AU SAMEDI  
DE 8H30 À 20H00



Ouvert tous les jours



Tél. 02 40 588 312

Parc commercial de la Colleraye - 44260 SAVENAY

**Tél. 02 40 588 300**

[www.hyperu-savenay.com](http://www.hyperu-savenay.com)

**Espace Quilly**  
www.espace-quilly.com  
*Si le bonheur ne s'achète pas alors louez le*

Des sensations extrêmes proches de chez vous

Location, randonnée individuels et groupes  
Jet ski - Quad - 4 X 4 - Voitures de prestige  
Toute l'année, commandez et réservez en ligne, paiement sécurisé  
Les Fontenelles, 44750 QUILLY - Tél. 02 40 88 12 12  
contact@espace-quilly.com

À 30 mn de Nantes et de la Baule

PLÂTRERIE - DÉCORATION - STAFF

**CHRISTOPHE BRODU**  
Pour tous vos travaux de plâtrerie neuf ou rénovation

Le Pont Riou - 44750 QUILLY  
Tél. 02 40 88 27 98 - Fax 02 40 91 83 11  
[www.platrier-deco-brodu.com](http://www.platrier-deco-brodu.com)

**Sarl LAIDIN CAMPBON**

- Assainissements
- Démolition
- Enrobé et goudronnage
- Puits traditionnels
- Puits de fondations
- Plan d'eau
- Récupérateur d'eau de pluie
- Terrassements
- Tranchée technique

**Tout TP**

[p.laidin@orange.fr](mailto:p.laidin@orange.fr)

**Tél. 02 40 56 74 29 • Port. 06 09 86 80 13**

SARL **DIÈRE** Peinture

HALL D'EXPO SUR RDV

**NOUVELLE ACTIVITÉ**  
ISOLATION ÉCOLOGIQUE par ouate de cellulose

- PEINTURE
- VITRERIE
- RAVALEMENT FAÇADES
- REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
- DÉCORATION INTÉRIEURE

Tél. 02 40 56 56 11  
Fax 02 40 56 53 21  
[www.a-diere-peinture.com](http://www.a-diere-peinture.com)

Ateliers/Bureaux : Z.A. Les Fours à Chaux - 5 rue des Jougtiers - Campbon

**Ghislain BRODU**  
Menuiserie - Charpente

Escaliers • Parquets • Lambris • Volets roulants  
Fenêtres bois - alu - PVC • Rénovation  
Préaux • Vérandas • Habillage façades et pignons

**Agencements : placards - magasins et bureaux**

18 rue du Haut Chemin - 44260 PRINQUIAU - Tél./Fax 02 40 56 63 17

**J.M.A.**  
Plomberie • Chauffage  
Électricité  
Énergies renouvelables

4 rue du Hérisson - 44750 QUILLY  
Tél. 02 40 88 19 72 - Fax 02 40 24 79 05

**Garage Plissonneau**  
garage.plissonneau@wanadoo.fr

CITROËN

Ventes occasions toutes marques  
Mécanique - Tôlerie - Peinture  
Dépannage - Recharge climatisation

20 rue de Bouvron - 44750 CAMPBON  
**Tél. 02 40 56 55 89 - Fax 02 40 56 50 67**

**Le Sillon**  
COMMUNICATIONS ENSEMBLE

Proche de vous,  
proche de l'environnement,  
Le Sillon crée et imprime vos outils  
de communication.

IMPRIM'VERT®

13 rue Victor-Rodrigue - 44260 SAVENAY  
Tél. 02 40 58 91 24 - contact@sillon.fr - www.sillon.fr



**Mairie de Quilly**

Tél. 0240918383 • fax 0240918806

[www.quilly.fr](http://www.quilly.fr)